

211C1601
FR0010479956-OP009-A02

31 août 2011

Résultat de l'offre publique d'achat visant les titres de la société.

RHODIA
(Euronext Paris)

1. Euronext Paris SA a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 29 août 2011, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'achat émise par la société Solvay, visant les titres de la société RHODIA, elle a reçu en dépôt 100 164 286 actions RHODIA et 12 063 999 « Océanes »¹ RHODIA.

Par ailleurs, 102 782 *American Depositary Shares* (ADS) représentant autant d'actions RHODIA ont été apportées à l'offre publique d'achat ouverte aux Etats-Unis par Solvay.

Au total, Solvay détient :

- 100 267 068 actions et droits de vote RHODIA (en ce compris les actions représentées par des ADS), représentant 94,25% du capital et des droits de vote de la société² ;
- 12 063 999 « Océanes » RHODIA, représentant 97,51% des « Océanes » en circulation³.

La condition minimale fixée par l'initiateur – à savoir l'obtention à l'issue de l'offre d'au moins 50% du capital et des droits de vote de RHODIA, plus une action, sur une base totalement diluée – est satisfaite. L'offre a donc une suite positive.

Il est précisé que, compte tenu des 907 604 actions autodétenues par RHODIA (soit 0,85% du capital) :

- les actions RHODIA non présentées à l'offre par les actionnaires minoritaires sont au nombre de 5 204 754 et représentent 4,89% du capital et des droits de vote de la société ;
- les 327 155 actions RHODIA susceptibles d'être créées par conversion des 308 637 « Océanes » RHODIA non présentées à l'offre⁴ représentent, une fois additionnées aux 5 204 754 actions existantes non présentées mentionnées ci-dessus, 4,63% du capital et des droits de vote de la société, sur une base diluée des « Océanes »⁵.

2. Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Euronext Paris SA.

¹ Obligations à option de conversion et / ou d'échange en actions nouvelles ou existantes.

² Sur la base d'un capital composé de 106 379 426 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Sur un total de 12 372 636 « Océanes » RHODIA existantes.

⁴ Compte tenu du ratio de conversion de 1,06 action pour 1 « Océane » applicable après la clôture de l'offre à la suite d'un nouvel ajustement consécutif au versement d'un dividende le 25/05/2011 (cf. Avis Euronext PAR_20110727_05168_EUR en date du 27/07/2011)

⁵ Sur la base d'un capital dilué composé de 119 494 420 actions représentant autant de droits de vote.